



Action urgente : les Guarani du Brésil

Les Nouvelles de Survival n° 80, juillet 2011
Prix de ce numéro : 4 € abonnement : 15 €
Directeur de la publication : J.-P. Razon
Rédaction : S. Baillon, D. Dauzier, J.-P. Razon
Imprimerie : Corlet, Condé-sur-Noireau
ISSN : 1154-1210 CP : 1009G89188
Dépôt légal : 3e trimestre 2011

© Survival International (France)
Association reconnue d'utilité publique

Photo couverture : Une famille guarani endeuillée attend à côté d'un cercueil. La vague de suicides qui touche les Guarani est inégalée en Amérique du Sud. © João Ripper

Ce numéro peut être lu en ligne et téléchargé en format PDF à l'adresse suivante : www.survivalfrance.org/actu/publication

Survival International France

18 rue Ernest et Henri Rousselle
Paris 75013
T (33) 1 42 41 47 62
info@survivalfrance.org

Royaume-Uni

6 Charterhouse Buildings
London EC1M 7ET
T (44) 020 7687 8700
F (44) 020 7687 8701
info@survival-international.org

Italie

Via Morigi 8
20123 Milan
T (39) 02 8900671
F (39) 02 8900674
info@survival.it

Espagne

Calle Príncipe 12, Piso 3,
Madrid 28012
T (34) 91 521 7283
F (34) 91 523 1420
info@survival.es

Allemagne

Greifswalderstr. 4
10405 Berlin
T (49) 30 72 29 31 08
info@survival-international.de

Pays-Bas

Van der Duynstraat 71
1051 AT Amsterdam
T (31) 020-6860850
nw@survival-international.org

Etats-Unis

2325 3rd Street, Suite 413
San Francisco
CA 94107
T (1) 415-503-1254
info.usa@survivalinternational.org

Survival aide les peuples indigènes à défendre leur vie, protéger leurs terres et déterminer leur propre avenir



au sommaire

- 3** Etienne Bois nous a quittés Patrick Menget
- 4** Echos des campagnes
- 5** Action urgente : les Guarani
- 6** Brésil : ancêtres vivants ou renaissance indienne? Patrick Menget
- 11** Innu : d'itinérants de l'âme à jeunes nomades de l'espoir Armand MacKenzie
- 12** Livres et revues

Etienne Bois nous a quittés

Le 29 mai dernier, Etienne Bois est mort. Médecin, généticien, épidémiologue, anthropologue, Etienne Bois n'était pas seulement un chercheur reconnu, directeur de recherches à l'INSERM, c'était aussi quelqu'un qui a toujours su joindre l'action et l'engagement à la réflexion et à la recherche. Il fut très tôt associé aux missions de Médecins du monde, puis devint un membre actif de la Cimade et de notre Comité d'honneur.

D'autres rendront hommage à ses travaux d'épidémiologie et de génétique des populations, mais Survival tient à rappeler l'un de ses tout premiers ouvrages, une enquête sans précédent sur la situation sanitaire des Amérindiens de Guyane* et son engagement constant à nos côtés pour la défense de ces populations.

Ses nombreuses missions, en Afrique, en Haïti, au Vietnam ne l'ont jamais éloigné de son premier terrain, la Guyane, et il a tenu une place importante dans toutes nos campagnes pour les Indiens de ce département. Associé à la direction de l'INSERM sous le mandat de Philippe Lazar, il a été l'une des chevilles ouvrières de l'engagement solidaire de cet organisme, notamment à l'international.

Nous perdons un honnête homme, un infatigable compagnon, et un ami cher.

Patrick Menget
Président

* Les Amérindiens de la haute-Guyane française : anthropologie, biologie, pathologie. Ed. du CNRS, Paris, 1967.

Échos des campagnes

BRÉSIL

Vent d'indignation contre un barrage
L'agence environnementale brésilienne IBAMA a donné son feu vert, début juin, à la construction du barrage controversé de Belo Monte, malgré l'intervention, début avril, de la Commission interaméricaine des droits de l'homme auprès du gouvernement brésilien lui demandant de suspendre le chantier tant que les droits des milliers d'Indiens de la région ne seraient pas respectés. Belo Monte sera le troisième plus grand barrage au monde et dévastera plus de 1 500 km² de forêts, réduira le stock de poissons et polluera l'eau dont de nombreux Indiens dépendent pour leur survie. Survival a appelé la compagnie française Alstom à dénoncer le contrat d'environ 500 millions d'euros qu'elle a signé pour participer à sa construction.

Les Yanomami détournent un avion sanitaire

Des Indiens yanomami ont capturé l'avion emprunté par des agents de santé pour protester contre la corruption qui règne au sein de leur service. Les Yanomami ont été scandalisés par la nomination du nouveau coordinateur de santé indigène qui a très peu de relations avec les Indiens et qui aurait été favorisé pour des raisons politiques. La santé des Yanomami et de leurs voisins Yekwana est menacée par les milliers de chercheurs d'or qui opèrent illégalement sur leurs terres, apportant toutes sortes de maladies et polluant les rivières utilisées par les Indiens.

PÉROU

Mise en cause de la police dans le massacre de Bagua

Trois hauts responsables policiers et militaires ont été inculpés début avril en rapport avec la mort de 33 Péruviens lors du conflit de Bagua qui a opposé en juin 2009 les forces policières aux Indiens d'Amazonie. Ceux-ci protestaient contre l'adoption de décrets législatifs qui facilitaient l'invasion des territoires indigènes par les compagnies d'extraction pétrolières ou minières.

Un géant pétrolier menace les Indiens isolés

Selon un rapport accablant publié le 14 avril par Survival International, le géant pétrolier Repsol menace la survie de deux des dernières tribus isolées du monde. La compagnie hispano-argentine mène des opérations d'exploration pétrolière dans le 'Lot 39' au nord du Pérou. Plus de 75 preuves attestant de la présence des Indiens isolés dans la région ont été recueillies, pourtant Repsol prétend que ces preuves ne sont pas suffisantes pour attester de leur existence. Le géant pétrolier américain ConocoPhillips a annoncé peu

après qu'il se retirait du bloc 39, mais la compagnie franco-britannique Perenco projette de construire un oléoduc qui traversera le territoire des Indiens. Survival appelle les deux compagnies à se retirer immédiatement de la région. Lire le rapport en ligne : www.survivalfrance.org/actu/7218

INDE

Attaque brutale d'une tribu en danger
Début mai, des braconniers ont agressé et blessé grièvement un Jarawa qui tentait de les empêcher de chasser dans sa réserve. La victime, du nom d'Alomole, a reçu de nombreuses blessures au cou. La tribu jarawa compte environ 365 membres et n'est en contact pacifique avec le monde extérieur que depuis 1998. L'invasion des braconniers expose les Jarawa à de nombreux dangers : violence, abus sexuels et maladies ainsi qu'addiction à l'alcool et à la drogue qui risque de provoquer une dépendance catastrophique vis-à-vis du monde extérieur.

Fin des expulsions au nom de la conservation

Le gouvernement indien a abandonné sa politique controversée d'expulsion des populations tribales des zones riches en espèces sauvages pour les transformer en parcs nationaux. Les tribus ne pourront désormais être expulsées qu'avec leur consentement libre, préalable et éclairé. Courant mai, Survival International a demandé au ministère de l'Environnement et des Forêts d'appliquer les mêmes règles aux réserves de tigres qui sont exclues de cette nouvelle politique.

MALAISIE

Les Etats-Unis dénoncent la situation des Penan

Un rapport publié le 8 avril par le département d'Etat américain met en lumière la lutte des Penan du Sarawak pour protéger leurs forêts contre l'exploitation forestière. Il fait état des plaintes émises par les organisations indigènes de droits de l'homme concernant l'octroi, par le gouvernement du Premier ministre du Sarawak Taib Mahmud, des terres penan aux 'compagnies d'exploitation forestière et aux projets de développement en échange de faveurs politiques et financières'. Au pouvoir depuis 30 ans, Taib Mahmud a remporté les élections début avril. Des milliers de Penan ne possédant pas de carte d'identité n'ont pas pu voter. Un mois plus tard, la présidente de la Confédération suisse a ordonné une enquête sur les actifs détenus dans les banques suisses par Taib Mahmud.

BANGLADESH

Des villages jumma réduits en cendres
Fin avril, six villages jumma ont été incendiés

lors d'une violente attaque perpétrée par des colons bengali dans les Chittagong Hill Tracts. Le conflit, qui a fait trois victimes parmi les colons, a éclaté lorsque les Jumma ont découvert que les Bengali avaient abattu la forêt et installé leurs campements dans une partie de leur territoire. En représailles, les colons ont incendié plus de 90 maisons jumma avec le soutien de l'armée, laissant une vingtaine de blessés parmi les Jumma. Plusieurs d'entre eux sont toujours portés disparus. Un mois plus tard, les Jumma ont manifesté devant le siège des Nations-Unies à New York pour demander l'application du traité de paix signé il y a quatorze ans. Des représentants indigènes du monde entier se sont joints à la manifestation.

PAPOUASIE

Le sida monte en flèche

Les chiffres officiels publiés au mois de mai montrent que le nombre de personnes porteuses du VIH/SIDA a augmenté de plus de 30% en l'espace de quatre mois, atteignant aujourd'hui plus de 17 000 personnes. Les médecins et les agents de santé travaillant dans la région estiment que ce chiffre est bien en dessous de la réalité. Le taux d'infection par le VIH en Papouasie occidentale est 15 fois supérieur à la moyenne nationale indonésienne. La Commission de prévention du sida de Papouasie a révélé que la région présentant la plus forte augmentation et le plus important taux global d'infection est Mimika, la zone qui abrite la mine géante de cuivre et d'or Grasberg. La compagnie américaine Freeport McMoRan, qui exploite la mine sur la terre des Amungme et des Kamoro, provoque un afflux massif d'étrangers dont des prostituées. Les Papous pensent que l'armée fait délibérément venir dans les zones tribales des prostituées infectées par le virus du sida que ses soldats offrent aux leaders indigènes avec de l'alcool afin d'accéder à leurs terres et aux ressources qui s'y trouvent.

ÉTHIOPIE

Le gouvernement s'en prend à Survival

En avril, le Premier ministre Meles Zenawi s'est emporté contre Survival. Il prétend que les organisations comme la nôtre qui mènent campagne contre le barrage controversé de Gibe III en construction sur la rivière Omo sont 'irrationnelles et au bord de la criminalité'. L'Ambassade d'Éthiopie en Allemagne a accusé Survival d'avoir émis des 'allégations sans fondement', de faire un 'travail diabolique' et de mettre en œuvre 'tout ce qui est possible pour faire échouer le développement économique du pays'. Survival ne souhaite pas déjouer les projets qui visent à

améliorer la qualité de vie d'un grand nombre de citoyens éthiopiens. Et bien que nous émettions de sérieux doutes sur le fait que le projet de Gibe III atteigne cet objectif - doutes partagés avec plusieurs autres institutions qui ont décidé de ne plus financer le barrage - nous concevons qu'en dernier lieu cette décision appartienne au gouvernement éthiopien. Mais celui-ci doit faire en sorte que ses décisions soient conformes à ses engagements internationaux inscrits dans sa propre Constitution. Or, le gouvernement préfère malheureusement lancer de violentes attaques contre quiconque attire l'attention sur le fait qu'il a choisi d'ignorer systématiquement ses propres engagements.

KENYA

Violente agression dans la forêt de Mau

Début avril, des malfaiteurs et des policiers en civil ont incendié et détruit les maisons des membres de la tribu ogiek à coups de tronçonneuses et de machettes. L'assaut a été déclenché dans la région de Ngongoro alors que la plupart des Ogiek assistaient à des funérailles non loin de leur village. Les Ogiek pensent que cette agression a été planifiée par les puissants propriétaires terriens de la région qui convoitent leurs terres pour agrandir leurs champs de blé. Il reste très peu de forêts dans la région de Ngongoro, la plupart ayant été rasées par des étrangers pour y cultiver du blé.

RWANDA

Des milliers de sans-abri

Des centaines de familles pygmées batwa se sont retrouvées sans-abri en pleine saison des pluies, leurs maisons ayant été systématiquement détruites ces derniers mois par le gouvernement rwandais qui a décidé de faire disparaître tous les toits en chaume du pays. Dans la Province sud du Rwanda, 30 000 huttes en chaume ont été détruites. Le fonctionnaire en charge de cette politique controversée a admis que 'parfois nous utilisons la force'. Cet aveu est survenu peu après que des centaines d'utilisateurs de Twitter eurent répondu à l'appel de Survival International qui condamnait la destruction des maisons des Pygmées batwa. Le Comité des Nations-Unies pour l'élimination de la discrimination raciale a exhorté en mars le gouvernement rwandais à 'faciliter l'accès à un logement adéquat pour les Batwa, notamment en évitant les évictions forcées sans consultation et sans offre d'alternative de logement'. Selon l'organisation batwa du Rwanda COPORWA, bien que certaines familles aient obtenu une nouvelle maison, nombreuses sont celles qui attendent encore et qui sont forcées de vivre à l'extérieur. Les

Batwa sont continuellement victimes de discrimination et de racisme au Rwanda. La plupart d'entre eux subsistent à peine comme journaliers ou potiers depuis que leurs com-

munautés ont été évincées de leurs forêts pour faire place à des parcs nationaux dépourvus de toute habitation.

action urgente

vos lettres font la différence

Les Guarani du Brésil ont besoin de vous

À l'arrivée des Européens en Amérique du Sud il y a plus de 500 ans, les Guarani furent parmi les premiers peuples à être contactés. Ils sont aujourd'hui plus de 30 000 au Brésil, ce qui fait d'eux la plus nombreuse population indigène du pays. Mais alors qu'ils occupaient autrefois un territoire de près de 350 000 km² de forêts et de plaines, ils s'entassent aujourd'hui sur de petites parcelles de terres encerclées par les fermes d'élevage et les vastes plantations de soja et de canne à sucre. Certains n'ont aucun territoire et vivent dans des campements de fortune le long des routes.

La terre sans mal

Depuis des temps immémoriaux, les Guarani qui ont pratiquement été dépossédés de toutes leurs terres sont en quête de la 'Terre sans mal', un lieu révélé par leurs ancêtres où ils pourront vivre sans douleurs ni souffrances. Plusieurs vagues de déforestation ont transformé leur territoire ancestral, autrefois fertile, en un vaste réseau de fermes d'élevages et de plantations de canne à sucre destinées au marché brésilien d'agrocarburant (le Brésil est l'un des premiers producteurs d'agrocarburant au monde).

De nombreux Guarani ont été regroupés dans de petites réserves qui sont aujourd'hui surpeuplées de manière chronique. Dans la réserve de Dourados par exemple, 12 000 Guarani vivent sur moins de 3 000 hectares. La destruction de la forêt a rendu impossible leur pratique de la chasse et de la pêche et il n'y a pas assez de terres pour y cultiver des plantes comestibles. La malnutrition représente un grave problème. Les conséquences sur le plan social sont alarmantes.

'Retomadas'

De nombreuses communautés guarani ont tenté de récupérer de petites parcelles de leurs territoires ancestraux. Ces 'retomadas' (littéralement des 're-possession') se sont heurtées à la réaction violente des puissants fermiers qui occupent la région.

Vague de suicides sans précédent

La réponse de ce peuple profondément spiritualiste à la dépossession de ses terres a été une vague de suicides unique en Amérique du Sud. Depuis 1986, plus de 517 Guarani se sont donné la mort, le plus jeune n'avait que neuf ans.

Comment agir?

Ecrivez au ministre de la justice brésilien, en vous inspirant du modèle ci-dessous pour lui demander de reconnaître et démarquer dans les plus brefs délais les territoires guarani.

Monsieur le Ministre,

Je suis extrêmement préoccupé(e) par les conditions de vie déplorables des Guarani qui vivent au bord des routes ou dans des réserves surpeuplées. Je vous exhorte à prendre des mesures immédiates pour identifier et démarquer tous les territoires revendiqués par les Guarani. Les longs délais que nécessite la reconnaissance de leurs terres mettent en péril leur santé et leur sécurité. Tant que les droits territoriaux des Guarani ne seront pas pleinement reconnus, il est à craindre que leur situation ne fasse qu'empirer. Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

José Eduardo Cardozo
Ministro da Justiça
Ministerio da Justiça
Esplanada dos Ministerios, Bloco T
Brasília DF 70064-900
Brésil

Pourquoi agir?

La campagne de Survival pour la reconnaissance des droits territoriaux des Guarani a déjà eu des résultats positifs ! Plusieurs communautés ont quitté les bords des routes pour réoccuper une partie de leur terre ancestrale. La mobilisation de l'opinion publique internationale est capitale pour que les communautés guarani aient une chance de jouir pleinement de leurs droits territoriaux.

Ancêtres vivants ou renaissance indienne?

De la patrimonialisation aux luttes indiennes au Brésil

Quelques repères historiques

Bien que les Indiens soient les premiers habitants du Brésil, cette réalité n'a pas reçu de reconnaissance juridique formelle de la couronne portugaise, ni de l'Empire et de la République qui lui ont succédé. En conséquence, la reconnaissance de fait de territoires indiens fut soumise aux violences de la conquête, au mouvement de progression vers l'ouest qui s'accéléra une première fois sous le régime de Vargas (dans les années 1940) puis sous la dictature militaire (1964-1985) avec la construction d'un réseau de routes en Amazonie. Autrement dit, n'étaient reconnues comme terres indiennes que celles des groupes qui résistaient à la colonisation et réussissaient à y survivre, ou celles qui s'étendaient au-delà et en avant du front de colonisation. Dans un immense territoire national, il ne subsiste aujourd'hui qu'une petite cinquantaine de groupes indiens dits 'non contactés' (ce qui n'exclut pas des rencontres sporadiques avec des chasseurs ou prospecteurs 'nationaux', en général violentes), dont la plupart sont des groupes familiaux de petite taille.

Une territorialité à la fois résiduelle et interstitielle.

Les outils juridiques de la conquête furent l'ancienne doctrine juridique de la *terra nullius*, en dépit du fait que la plupart des sociétés rencontrées fussent des agriculteurs sur brûlis, et l'opportune classification de celles-ci comme 'nomades'. Les sociétés indiennes constituaient, pour le régime colonial et pour la première période de l'Indépendance, des nations, mais des nations dont les natifs ne jouissaient pas des droits communs (de sujets ou de citoyens), puisque leur statut personnel était celui de mineurs soumis à la tutelle de l'État. Dans le code civil républicain du début du XX^e siècle, l'Indien était encore un 'incapable relatif', assimilé à un mineur émancipable (16-18ans), disposition abo-

lie seulement en 2003. Ajoutons que, formellement libres selon le juridisme théologique du XVI^e siècle, les Indiens subirent les effets massifs de l'esclavage, récemment mis en lumière par les historiens grâce aux exceptions permettant la réduction 'légitime' en esclavage des Indiens et au détournement systématique des instructions royales par la société coloniale. Les conséquences de cette massive ponction esclavagiste sur la démographie indienne ont été longtemps sous-estimées, et ce d'autant plus que le regroupement des Indiens a multiplié les effets épidémiologiques (déjà connus) du contact.

Au début du XX^e siècle, la doctrine de la protection due aux Indiens qui est, *grasso modo*, d'origine chrétienne (missions jésuites notamment, puis la politique missionnaire agressive du Vatican au XIX^e siècle) devient la ligne officielle de l'État, sous l'influence du courant progressiste de certains secteurs de l'armée nationale. Un 'Service de protection des Indiens' (SPI) est créé; il vise à permettre aux Indiens une intégration progressive et non violente dans la nation et sur le marché du travail agricole. Il s'agit donc de respecter – sans garantie formelle de territoire – le mode de vie indigène, et partant, ses bases économiques et écologiques, jusqu'à ce que les Indiens soient 'capables' d'adopter le mode de vie dominant. L'existence du SPI s'achève dans le discrédit et le scandale en 1967 (exploitation sordide du travail indigène, spoliations et expropriations, mauvais traitements et complicité de massacres, etc.) et le régime militaire le remplace par la 'Fondation nationale de l'Indien' (FUNAI) en 1968. Apparaissent alors les premières réserves indigènes, et la première définition officielle d'une territorialité indienne : le Parc National du Xingu (Brésil central) est créé en 1961, d'autres suivent et un programme de délimitation de réserves territoriales pour tous les groupes indigènes est proclamé en 1973. Il n'est pas achevé à



Marche pacifique des Indiens xavante à Coroa Vermelha, en avril 2000, qui marqua le 500^e anniversaire de la 'découverte' du Brésil. La police anti-émeutes ouvrit le feu sur les manifestants avec gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc. Les Indiens furent roués de coups. © Fernando López/CIMI Norte I

En 1988, la Constitution brésilienne aujourd'hui en vigueur consacrait le droit des peuples indiens à un territoire, avec une expression particulièrement explicite de leur autochtonie, puisque la condition posée à l'exercice de ce droit est la posse imemorial du territoire. Cette possession immémoriale n'est pas un droit de propriété, l'État reste propriétaire des terres indiennes, il est le garant de ce droit de possession et celui-ci s'exerce collectivement. L'article en question résulte d'une longue élaboration au cours de la période 1985-1988 (appelée au Brésil la redémocratisation), parsemée de luttes visant à accélérer et à normaliser le processus – long et complexe – de reconnaissance officielle des territoires indigènes. En apparence donc, la Constitution fait coïncider de manière quasi-parfaite l'ethnicité et l'autochtonie. On s'interrogera sur le couplage de ces deux notions, sur leur utilisation par les sociétés amérindiennes, sur la place que l'État brésilien leur réserve et sur le rôle que jouent les anthropologues dans les définitions légales de l'ethnicité et de la territorialité indiennes.

* Anthropologue, spécialiste des Indiens du Brésil, directeur d'étude à l'École pratique des hautes études, Patrick Menget est président de Survival International (France).

ce jour, bien que 13 % du Brésil soient d'ores et déjà 'réservés' aux sociétés indiennes, principalement en Amazonie.

L'une des conséquences majeures de l'avancée des défrichages, colonisations, exploitation et prises de possession de cet immense pays a évidemment été un double mouvement de fuite en avant et de fragmentation des sociétés indiennes qui n'ont pas purement et simplement disparu. Il n'y a plus que de très rares groupes indiens dans les régions littorales du Brésil, ou plus exactement il n'y a plus que de très rares groupes qui correspondent à la notion de culture indienne définie dans la Constitution. Celle-ci a en effet adopté une définition 'standard' de l'ethnicité, fondée sur une appartenance à une collectivité ayant une origine commune, un savoir partagé, une langue propre et occupant 'immémorialement' un territoire. Implicitement, cette définition renvoie aux Indiens des forêts et des savanes, principalement en Amazonie. Or beaucoup de sociétés indiennes ont été déplacées par la colonisation et la mise en exploitation moderne du pays et se trouvent aujourd'hui sur des terres qu'elles n'occupent que depuis relativement peu de temps, deux ou trois générations parfois. On voit donc que la revendication d'autochtonie n'implique pas seulement durée et continuité d'occupation, mais aussi un rapport

historique, ici conflictuel, à d'autres groupes. L'autochtonie n'est et ne peut être que relative, et c'est dans la succession d'occupations qu'elle s'énonce. Par ailleurs, elle n'est pas seulement un rapport au sol, au terroir et à ses productions naturelles, elle est un rapport à l'autre : l'altérité sociale est constitutive de l'autochtonie, tout comme l'ethnicité forme un couple indissoluble avec l'état-cité.

Les ethnies et l'autochtonie

Deux discours indigènes principaux se réfèrent à l'autochtonie parmi les sociétés indiennes du Brésil. Le premier, que l'on peut qualifier en première approximation de traditionnel, renvoie pour chacune des quelque deux cents ethnies répertoriées, à un itinéraire de fondation, énoncé dans la mythologie et parfois évoqué dans le rituel, et singularise des 'accidents du territoire' (landmarks) de toute sorte, montagnes, grottes, lacs, fleuves ou rivières... Il n'exprime aucune limite claire d'occupation, mais 'couvre' une région qui correspond souvent à une aire de circulation, au-delà des terroirs agraires et des zones de chasse et de pêche (en brésilien, on dit 'aire de parcours'). Dans la stupéfiante variété des mythes et récits d'origine, on pourrait distinguer différents types, mais l'essentiel est sans doute que ces narra-

tions sous-déterminent le territoire tel que les États modernes le définissent (frontières, etc.) et que d'autres facteurs régissaient autrefois les bornes effectives de l'occupation indienne, pour aller vite, la logique de l'alliance et de la guerre, peut-être aussi la nécessité écologique de zones-tampons régulant la reproduction du gibier et du poisson. En outre, l'existence de 'coalitions' et de sociétés multi-ethniques (Rio Negro, Haut Xingu, Mato Grosso do Sul, etc.) rend très problématique la stricte adéquation de l'ethnie au territoire. Un deuxième discours, récent celui-ci, tend à devenir dominant parmi les Indiens, notamment grâce à la scolarisation bilingue en cours de développement au Brésil (mais très tardive par rapport à la situation d'autres pays latino-américains comme la Colombie, l'Équateur, le Pérou...). Avant Cabral (le 'découvreur' du Brésil en 1500), 'tout était indien', après Cabral 'les Blancs nous ont tout pris'. Cette proclamation globalisante de l'autochtonie, pour conforme qu'elle soit à la réalité historique, amène à des déclarations invérifiables et fantaisistes (de la part d'Indiens vivant depuis des siècles en haute Amazonie, dire par exemple que Rio de Janeiro appartenait à leur groupe) mais surtout correspond de manière troublante à la représentation officielle que la nation et l'État brésiliens

donnent des Indiens un spectacle esthétique et archaïsant où les Indiens (catégorie générique de l'« ancêtre vivant », selon la formule d'Oscar Calavia) sont le passé du pays, se survivent quasi à l'identique dans leurs réserves, bref sont en voie de patrimonialisation.

Vers la patrimonialisation ?

La mise en scène et en exposition des Indiens lors de l'année du Brésil en France en 2005 illustre bien ce processus : réserves et musées sont les instruments de la gestion du patrimoine, à la fois mort et vivant, l'un dans la droite continuité de l'autre, et l'autochtonie apparaît alors comme une reconnaissance pré-posthume aux premiers habitants, un témoignage élégant et ému à un passé anobli et enjolivé, bref un hommage du vice à la vertu. Comment mieux occulter le génocide rampant au fil des siècles ?

L'ethnicité ainsi pratiquée renvoie donc chaque société indienne à son rapport avec l'État, non seulement parce que ses organes et son appareil sont maîtres de la définition culturaliste de celle-ci et de la reconnaissance de leurs territoires, mais aussi parce qu'elle ne résulte pas d'une auto-définition de l'être-ensemble indien. Les travaux préparatoires à la rédaction de la Constitution de 1988 ont, après moult discussions, écarté la définition des Indiens comme 'nations' et l'État a maintenu une position ancienne en demeurant propriétaire des terres indiennes (et du sous-sol, comme dans le droit français). On pourrait s'étonner de l'absence presque complète de représentants indiens dans ces travaux, mais il n'existait pratiquement pas, à l'époque, (et très peu aujourd'hui) d'Indiens ayant une éducation secondaire, non plus qu'une organisation représentative des Indiens au niveau national. Ethnicité et étaticité ne peuvent être conçus séparément, puisque les ethnies sont dans un rapport d'inclusion territoriale, de domination/subordination qui a pris de nouvelles formes mais traduit toujours, au fond, un rapport de force défavorable. Ainsi, la relation entre ethnies et État est mouvante, tantôt les particularismes culturels entrent dans une construction sociale complexe où les Indiens sont

les petits soldats de l'affirmation d'une société moderne et tolérante, tantôt les représentants des sociétés indiennes, et les collectivités indiennes dans leur ensemble entrent en lutte ou en rébellion pour élargir leur autonomie politique, exiger des administrations les prestations – notamment en matière de santé – qui leur sont dues, revendiquer un territoire perdu, faire reconnaître un territoire occupé et envahi par d'autres ou menacé d'invasion, ou tenter d'asseoir une économie

“Ethnicité et étaticité ne peuvent être conçus séparément, puisque les ethnies sont dans un rapport d'inclusion territoriale, de domination/subordination qui a pris de nouvelles formes mais traduit toujours, au fond, un rapport de force défavorable.”

viable sur leur territoire. Dans la pratique des reconnaissances de territoires (Parcs indigènes, de grande taille, et 'territoires indigènes', plus petits), l'immémorialité est négociable. Le processus qui aboutit à l'homologation des territoires ethniques est long et complexe, il implique un jugement du tribunal et une enquête préalable confiée à un expert anthropologue, qui recueille les traditions orales, les sites, signes et vestiges d'occupation, cartographie avec les Indiens les toponymes et les lieux d'enterrement... Une fois la décision prise par décret présidentiel, il est procédé en principe à une évacuation et à une indemnisation d'éventuels occupants non indiens à la seule condition qu'ils se soient installés là 'de bonne foi', c'est à dire en ignorant que ces terres étaient indiennes. Le concept d'autochtonie à l'œuvre dans ce processus est donc très relatif, dans la mesure où la présence avérée d'un grou-

pe indigène depuis quelques générations suffit en pratique à assurer le triomphe de leurs droits. Toutefois l'évacuation réelle d'autres occupants provoque souvent des conflits, où les contre-mesures judiciaires, les intimidations, les pressions politiques locales débouchent, quand la querelle se prolonge, sur des violences physiques et des assassinats (un bon exemple en est la démarcation finalement approuvée en 2009 de la terre Raposa-Serra do Sol pour les Makuxi, dans l'État du Roraima).

Quels Indiens ?

On évoquera enfin une controverse récente, qui éclaire non seulement les contradictions de la politique officielle, mais aussi les incertitudes qui s'attachent aux notions d'ethnicité et d'autochtonie. Pour la FUNAI – l'administration en charge des Indiens, dépendant du ministère de la Justice après l'avoir été du ministère de l'Intérieur – il existe environ 420 000 Indiens au Brésil. Or la publication officielle du dernier recensement brésilien au cours de l'année 2005 donne un chiffre de 730 000 ; ce recensement est établi sur une base déclarative. D'où vient cette différence substantielle ? La FUNAI ne comptabilise que les Indiens qu'elle appelle 'aldeados', c'est-à-dire vivant dans des villages, généralement dans des régions forestières, ou bien de savane boisée. Les autres, les Indiens 'manquants', appartiennent soit à des réseaux d'habitat urbains (on estime, par exemple qu'il existe entre 8 000 et 20 000 Indiens vivant dans la ville de Manaus), soit à des communautés non reconnues par la FUNAI, ou qui luttent pour leur reconnaissance, les Indiens 'renaissants'. Il s'agit de communautés, le plus souvent rurales, qui peuvent établir, malgré de multiples métissages, un 'fil' généalogique avec d'anciennes tribus indigènes, parfois connues de l'historiographie locale, parfois seulement évoquées dans des documents incertains ou lacunaires. La plupart d'entre elles n'ont plus de langue propre (comme les Potiguara du Nord-Est, ou les Pataxo de la Bahia), ou en possèdent seulement quelques traces dans leur dialecte local du portugais ; les marques de leur 'indianité' se résument



parfois à un rituel annuel, à une substance narcotique ou hallucinogène utilisée lors de ce rituel, ou parfois à bien moins que cela. Il arrive aussi que des descendants d'Indiens (selon la convention établie par l'État) soient urbanisés et vivent en groupe ou à tout le moins en réseau, comme les Xipaya-Curuaya à Altamira.

Une renaissance ethnique

La caractéristique principale de ces populations, du point de vue économique et statutaire, est qu'elles occupent les échelons les plus bas de la société nationale : paysans pauvres sans terres (faisant partie de ceux qu'on appelle au Brésil les *posseiros*), habitants des favelas ou bidonvilles. Du point de vue culturel, ces groupes sociaux semblent viser une culture de la mémoire plutôt que d'entretenir une mémoire de la culture. Les perspectives et les avantages politiques ouverts par la nouvelle Constitution sont en effet loin d'être négligeables, puisque la notion de

possession immémoriale est assez souple pour que la continuité l'emporte sur les contenus et leur conservation, et que l'ethnicité peut être redéfinie comme un vouloir-vivre à l'indienne, en conformité avec une mémoire construite ou reconstruite. Dans ces reconstitutions culturelles où l'on emprunte divers éléments aux groupes plus traditionnels, ceux de la forêt cultivés ou protégés à des degrés divers par la FUNAI (chants, vocabulaires, plumerie, rituels entiers ou partiels...), où l'on met en scène (parfois sous forme de petit musée local) une 'invention de la culture', l'idée d'autochtonie prend nettement le pas sur la définition culturaliste de l'indianité, ou plus précisément l'ethnie est subsumée sous une autochtonie distinctive (par rapport à des voisins de même condition économique ou plus riches, des propriétaires terriens par exemple) et relative. Les luttes importantes, notamment dans le Nord-Est du Brésil pour les groupes 'renaissants' et chez

Indien matis préparant le dard d'une sarbacane.
© Philippe Erickson

les Guarani du Mato Grosso do Sul (provenant du Paraguay) pour la reconnaissance de terres – enjeu vital pour eux – construisent une nouvelle indianité à partir de la définition légale de l'ethnie, et le font à l'aide d'une notion relative, secondaire et négociée de l'autochtonie.

Entre la vision globale et absolutiste de l'autochtonie dans son rapport avec la mondialisation, qui abolit l'histoire réelle des conflits, contacts et exterminations, alliée à une représentation officielle complaisamment esthétique et archaïsante (qui n'est peut-être que la mauvaise conscience du préjugé de la sauvagerie), et l'utilisation pragmatique et purement conjoncturelle des outils de l'ethnie et de l'autochtonie relative définis l'une et l'autre par la puissance étatique, il me semble que les choix des Indiens du Brésil pour cette dernière voie sont ardues mais porteurs d'avenir. ■

Innu : d'itinérants de l'âme à jeunes nomades de l'espoir¹

Il y a quelques années, au palais des Nations-Unies à Genève ainsi qu'à Londres, j'ai participé au lancement d'un rapport d'enquête accablant d'une organisation non gouvernementale, Survival International, qui faisait état des relations troubles entre le peuple innu et le Canada. Sur fond d'images de jeunes Innu inhalant des vapeurs d'essence, menaçant de s'enlever la vie – images qui ont vite fait le tour du monde –, nous dénoncions alors dans ce rapport intitulé *Un Tibet au Canada : la mort programmée des Innu*² la situation désespérée de nos jeunes Innu

sant par Saint-Augustin, en Basse-Côte-Nord.

Guidés et inspirés par leur leader, un jeune Innu du Labrador, Michel Andrew – surnommé 'le Géant' en raison de sa taille –, ils ont entamé leur périple sur le territoire innu de leurs ancêtres, l'année dernière à Sheshatshiu, près de Goose Bay et l'ont poursuivi, cet hiver, dans le village innu de Pakuashipu, marchant sur la route blanche, pour le terminer, la semaine dernière, sous un beau soleil printanier à Uashat.

Lutte contre le diabète

Habillés de blanc, tels des caribous, à la file indienne, avec leurs toboggans, se levant tôt le matin, parcourant le pays innu, Nitassinan, jusqu'à la tombée du jour, montant et démontant leurs tentes, ces jeunes Innu – les Young Innu Cultural Health Walkers – n'ont pas marché pour être populaires, mais tout simplement pour une cause : lutter contre le diabète, omniprésent chez les Innu, et promouvoir l'activité physique auprès de notre peuple.

Luttant contre leurs propres démons de l'intérieur – si nombreux dans nos réserves indiennes – d'itinérants de l'âme, ils sont devenus de jeunes nomades innu de l'espoir. Accueilli en héros dans ce chalet de petits villages sur la côte, le groupe de Michel 'le Géant' Andrew a réveillé, parmi plusieurs d'entre nous (j'en suis certain), la fierté et l'espoir d'être autochtone, et ce, tant auprès des jeunes que des plus âgés. Encore plus, ils donnent l'exemple que par l'effort, le courage et la détermination nous pouvons en tant que peuples autochtones faire face à nos problèmes, les aborder de front, trouver les solutions qui s'imposent – certaines plus simples et d'autres parfois plus complexes.

vivant dans nos communautés et l'ensemble des actions gouvernementales et des institutions religieuses qui ont eu pour effet de créer un état de dépendance totale chez un peuple autrefois autonome. Aujourd'hui, cependant, c'est d'espoir que je veux vous parler.

C'est en toute humilité, un peu comme de jeunes Gandhi en marche pour leur liberté vers l'océan Indien, que de jeunes marcheurs innu ont cheminé du Labrador jusqu'à Sept-Îles sur la Côte-Nord, en pas-



Les Young Innu Cultural Health Walkers, menés par Michel 'le Géant' Andrew, à leur arrivée dans la communauté innu d'Uashat, © Adelard Joseph

1. Article paru dans *Le Devoir*, Montréal, 31 mars 2011

2. *Ethnies. Droits de l'homme et peuples autochtones*, n° 26, Survival, printemps 2002.

*Avocat et juriste innu, membre de l'instance permanente sur les questions autochtones des Nations-Unies.



Jeune garçon innu à l'écoute d'un aîné. © Serge Jauvin/Survival

Utilisant les réseaux sociaux, tel Facebook, nos nomades de l'internet ont su insuffler un vent d'espoir en restant branchés, de façon régulière, avec ceux et celles qui ont suivi leur quête. Leur démarche et leur message – tout comme celui du chirurgien innu, le Dr Stanley Vollant, qui a entrepris son propre 'Compostelle innu' – sont simples : marcher et marcher encore, comme nos parents l'ont fait, de la côte du Labrador jusqu'aux confins du pays innu, pour démontrer que la meilleure façon de s'en sortir chez nous est de redoubler d'ardeur en apprenant tous les jours, en travaillant fort et en restant en forme le plus longtemps possible afin d'apporter quelque chose à sa communauté, à sa nation.

Hommes libres

Écoutant les récits de vie de ma mère cri-innu de 86 ans, l'aînée du village à Schefferville, me parlant de sa jeunesse, se levant 'à la barre du jour' pour casser la glace de l'eau du lac Nitshikun, dans la région de la Caniapiscau, afin de préparer

le thé du matin, travaillant tout le long de la journée, à pratiquer la pêche blanche, préparant les peaux de caribous – si peu nombreux à l'époque, un peu comme aujourd'hui –, je n'ai pas pu m'empêcher de constater que c'est dans les démarches les plus simples que des individus réalisent de grandes choses, pourvu qu'ils restent fidèles à celles-ci chaque jour de leur vie.

Pendant plusieurs années, avant les routes, les trains et les avions, ma mère, comme d'autres Innu, a parcouru le territoire innu de la Côte-Nord jusqu'aux limites de la Baie James et de la côte du Labrador, au vieux poste de traite de Davis Inlet, en passant par Churchill Falls jusqu'à Moisie, près de Sept-Îles sur la Côte-Nord. Pour survivre, sa famille a surmonté la famine, la fatigue, les portages, les distances, le froid, le soleil, le vent grâce à la solidarité, à l'ingéniosité et à la discipline de son peuple. Dans cette transhumance humaine, ma mère comme d'autres héros innu de l'époque ont vécu, malgré tout, des jours heureux, en hommes libres sur leur territoire.

C'est un peu tout cela que ces jeunes marcheurs innu ont réalisé en plongeant, comme l'on plonge dans une tente tremblante innu, dans leur identité culturelle. Ils nous ont donné l'espoir que les choses peuvent changer dans nos villages autochtones; que nous pouvons lutter contre l'oisiveté, la drogue, la négligence, la violence, l'alcool et l'abus dans nos familles. Ces jeunes nous ont permis de rêver et d'espérer que les jours de famine de l'âme innu seront bientôt derrière nous.

Un seul homme, tel un géant de sa culture, Michel Andrew, a su inspirer d'autres jeunes comme lui en marchant seul la première année, d'abord de Sheshatshiu à Natuashish au Labrador, accompagné par une dizaine de jeunes durant la deuxième année pour son voyage vers Saint-Augustin, en Basse-Côte-Nord, et maintenant marchant, vers Uashat, avec à ses côtés des centaines d'individus qui cherchent à surmonter un passé colonial, rêvant de liberté et d'être meilleurs comme êtres humains, comme Innu... Parce qu'innu veut tout simplement dire 'être humain' : comme vous, comme moi.

Oui, je soutiens Survival

Nom

Prénom

Adresse

Code

Ville

Pays

Avec un don de:

25 € 50 € 100 € 200 € autre

Je souhaite adhérer (ou renouveler mon adhésion)

- Membre actif 50 €
- Membre actif avec Ethnies 83 €
- Membre bienfaiteur 120 €
- Etudiants, chômeurs 23 €

Je souhaite m'abonner aux Nouvelles de Survival

- Abonnement annuel (4 n°) 15 €
- Abonnement de soutien 25 €

Port étranger/avion, ajouter 7 €

Total €

Ci-joint un chèque à l'ordre de Survival

Je préfère régler par carte bancaire

N°

Date d'expiration

Signature

Date

Je choisis le prélèvement automatique, envoyez-moi le formulaire

Remplissez ce bulletin en lettres capitales, découpez-le et retournez-le accompagné de votre règlement à :
Survival 18 rue Ernest et Henri Rousselle, 75013 Paris



Livres et revues

Journal de la Société des Américanistes, tomes 96-1 et 96-2, Paris, 2010. Lire dans la Chronique du groupe d'information sur les Amérindiens : 'Le programme de protection de la diversité ethnolinguistique en Colombie' (Jon Landaburu); 'Vivre isolé pour rester en vie : les Indiens de la frontière Pérou-Brésil' (Pirjo Kristiina Virtanen); 'Déclaration de guerre mapuche et valeurs sacrées' (Ximena Lois).

Quand s'élèvent nos voix. Des Andes à l'Amazonie, une odyssée en terre indienne.

Sylvie Brieu, Albin Michel, 2011, 310 p., 20 €. Journaliste au *National Geographic*, Sylvie Brieu a voyagé pendant une année en Amérique latine à la rencontre des Indiens quechua, mapuche, xavante, surui, uru-eu-wau-waue et guarani. Les échanges noués avec ses hôtes autochtones vont 'transformer [son] regard' et l'amener, au delà des limites de l'objectivité journalistique, vers l'engagement.

Banque mondiale, peuples autochtones et normalisation,

Céline Germond-Duret, Développements 11, Paris : Karthala - Genève : Institut des hautes études internationales et du développement, 288 p. 26 €. Cet ouvrage met en évidence la logique de normalisation qui soutient les interventions de développement. L'auteur se penche particulièrement sur la Banque mondiale et les répercussions de ses projets sur les peuples autochtones.

Le droit des peuples à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur leurs ressources naturelles sous l'angle des droits humains.

Programme droits humains du Centre Europe - Tiers monde (CETIM), Genève, 64 p.

Hunters in the Barrens. The Naskapi on the Edge of the White Man's World, Georg Henriksen, Berghahn Books, New

York, Oxford, 2010, \$ 8,95.

L'auteur mène une étude anthropologique auprès des Indiens naskapi (innu) du Labrador depuis les années 1960. Il les a connus semi-nomades, chassant durant l'hiver dans la toundra jusqu'à leur sédentarisation en 1968 qui a marqué leur dépendance vis-à-vis du monde des Blancs.

Pour ne pas disparaître. Pourquoi nous avons besoin de la sagesse ancestrale,

Wade Davis, Albin Michel, 2011, 230 p., 22 €. De la Polynésie aux Andes, du Mali au Groenland, du Tibet à l'Australie, l'auteur, un botaniste et anthropologue canadien qui a sillonné la planète pendant plus de 40 ans, fait le constat de la réalité des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la diversité humaine et culturelle. Son livre, accompagné d'une très riche bibliographie commentée, est non seulement un puissant plaidoyer en faveur des peuples indigènes, mais aussi 'une invitation à repenser notre monde avant qu'il ne soit trop tard'.

Amnesty International - Rapport 2011, 418 p. 15 €.

Ce rapport rend compte de la situation des droits humains en 2010 dans 157 pays et territoires. Il montre que les populations les plus affectées par les droits humains sont devenues la véritable force motrice de la lutte pour ces droits.

Le droit à l'eau. Fiche d'information n° 35, Haut Commissariat aux droits de l'homme, Nations-Unies, Genève, 2011.

Update, n° 94-95, janv-avril 2011, Docip, Genève. 'Rapport sur l'Instance permanente sur les questions autochtones, 9e session'.

Down to Earth, n° 88, avril 2011. International Campaign for Ecological Justice in Indonesia, Cumbria, UK. '100 years of oil palm'.